



Lettre au trésorier

n°3 - Printemps 2004

Édito

Parler d'argent, parler de don

Comment faire entendre à ceux qui font appel épisodiquement à l'Eglise, que nous refusons d'entrer dans des rapports marchands, commerciaux ? Que nous ne voulons pas leur parler comme à des clients, des acheteurs de services, des consommateurs de produits... même religieux ?

Aujourd'hui, ce qui est considéré c'est le marché, l'utilité pratique, la valeur monétaire des choses. Et même les relations entre les personnes, nous avons l'impression qu'elles deviennent de plus en plus financières. Il faut payer pour parler et être écouté, pour être en compagnie d'autres, pour la plupart des loisirs et des rencontres...

Il est indispensable de ne pas entrer dans cette logique économique. Le message de l'Evangile est gratuit : il est nécessaire de l'expliquer, de le répéter, de dire la générosité première de Dieu envers tous. C'est en recevant de l'Eglise un don de la part de Dieu, un don qui n'oblige à rien, que viendra peut-être le désir de reconnaissance.

Parlons donc du don de Dieu, parlons de la possibilité de marquer sa reconnaissance. Communiquons là-dessus. Nous n'avons pas à avoir honte de notre manière de compter sur Dieu et sur chaque donateur, reconnaissant.

Olivier Brès

Président du Conseil Régional



Les comptes régionaux de l'année 2003 sont maintenant arrêtés et les premiers constats peuvent être faits.

Au niveau des recettes, les églises ont versé, au titre de la Cible, 1 757 220 €. Cette somme représente 97 % du montant total des cibles votées au Synode de Revel. Ce résultat démontre que beaucoup de conseils presbytéraux des églises de notre Région ont à cœur le respect de l'engagement pris au Synode lors du vote du budget.

Les membres du Conseil Régional se sont réjouis de ce résultat et ont exprimé leur reconnaissance. Ils remercient très chaleu-

reusement chaque église locale pour son action en la matière.

La Région a ainsi pu honorer l'intégralité des dépenses à sa charge sans prélever sur les fonds de réserve.

Un grand merci à tous et bon courage pour l'année 2004.

Daniel Gaubiac
Trésorier Régional

Utiliser la plaquette régionale



Vous avez reçu la plaquette régionale. Vous l'avez montrée aux membres de votre Conseil presbytéral. Vous l'avez peut-être présentée aux participants à l'Assemblée Générale de votre Eglise.

Maintenant, que pouvez-vous faire de plus ? Qu'êtes-vous prêt(e) à proposer à votre Conseil presbytéral, et/ou à votre pasteur pour utiliser au mieux cette plaquette ?

- Vous pourriez mettre quelques exemplaires de la plaquette sur la table ou le présenter à l'entrée de votre(vos) Temple(s)....et vérifier de temps en temps s'il en reste.

Si votre Temple est ouvert pour la « Journée du Patrimoine », n'oubliez pas la plaquette à côté des présentations historiques et théologiques de l'Eglise Réformée.

- Vous pourriez proposer à votre pasteur de remettre la plaquette aux familles qui demandent un baptême ou un mariage, et qui ne sont pas participantes régulières à la vie de l'Eglise.

- Vous pourriez réfléchir avec votre pasteur sur la manière de parler d'argent à l'occasion des services funèbres (voir page suivante).

Et aussi :

*Vous pourriez la glisser dans les pages de la « feuille paroissiale » que vous envoyez à **tous les foyers connus** à l'occasion de Pâques ou de Pentecôte...*

*ou faire un courrier particulier aux **foyers connus qui ne participent pas à la vie financière** de l'Eglise à l'occasion de ces fêtes, avec la plaquette*

Projet de lettre aux foyers connus qui ne participent pas à la vie financière de l'Eglise

Avec un exemplaire de la plaquette (où vous aurez mis l'adresse de votre Eglise dans le cadre préparé à cet effet)

Vous pouvez aussi envoyer une invitation pour le culte de Pentecôte ou pour le culte d'accueil des catéchumènes, en mettant en valeur le rôle de transmission de l'Eglise.

En tête

Invitation Date

Cher paroissien,

Nous approchons du moment de Pâques, de la fête principale des chrétiens.

Les membres de notre Eglise réformée vont se réunir pour célébrer ensemble la Résurrection de Jésus.

Ce message de victoire sur la mort, sur le désespoir, sur l'abandon, nous en avons tous besoin. Et particulièrement dans un monde difficile comme le nôtre.

Nous vous invitons donc à venir le partager avec nous le à

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, croyez bien que vous serez associés à notre prière.

C'est avec vous que notre Eglise veut continuer à vivre et transmettre ce message d'espérance.

Nous vous saluons, cher paroissien, avec ceux qui vous sont chers, dans la lumière de Pâques.

Le pasteur **Le/la Président(e)**
du Conseil presbytéral

Les actes pastoraux et l'argent

Faut-il parler d'argent dans la préparation des « actes pastoraux » ? Comment ? Qui doit en parler ? A quel moment ?

Ce sont des questions auxquelles chacun apporte des réponses différentes. Selon sa sensibilité, selon ses conceptions théologiques, sa compréhension de l'Eglise.

Ce sont des questions auxquelles il peut être intéressant de chercher une réponse commune en Conseil presbytéral... à condition de ne pas laisser ensuite le pasteur et le trésorier se débrouiller pour la mise en pratique. Ce sont souvent les pasteurs qui sont appelés à répondre aux questions des familles, et

parfois qui doivent rappeler aux familles que la question financière peut se poser.

Pour les baptêmes et les bénédictions de mariage, le temps de préparation permet en général d'aborder cette question. C'est l'occasion de donner aux parents ou au couple une plaquette d'information, que ce soit celle de la Région, ou qu'elle ait été réalisée localement.

Pour les services funèbres (ou de consolation), la situation est moins facile pour chacun :

- aujourd'hui on ne parle pas souvent à l'avance de la mort, de ce qu'il faudrait faire, des habitudes, des traditions, ou de ce que le défunt aurait voulu.

- le pasteur (ou le célébrant) ne dispose pas de beaucoup de temps, et il ne souhaite pas être porteur d'un message à dimension financière auprès des familles. Il veut d'abord annoncer la « grâce gratuite ».

Quelques attitudes possibles

- **A Mazamet**, le Conseil presbytéral a travaillé à une plaquette « Pour les jours d'épreuve » qui décrit les convictions et les usages dans l'Eglise réformée. Elle répond simplement aux questions souvent posées : **Où doit-on se réunir ? Avec le cercueil présent ? Les protestants acceptent-ils l'incinération ? etc.** Et la question financière est aussi abordée brièvement.

Cette plaquette est confiée aux Pompes Funèbres de la localité qui la donnent aux familles en deuil.

Mais elle peut être aussi donnée aux familles.

L'Eglise de Mazamet est d'accord pour que d'autres Eglises récupèrent son travail. Vous pouvez aussi demander à l'Eglise de Moyenne-Dordogne une version informatique de leur plaquette (christophe.denis.protestants.org) que vous pourrez adapter à vos besoins.

- **A Bordeaux**, l'Eglise réformée a réalisé une plaquette pour tous les actes pastoraux, qui rappelle aussi quelques principes théologiques de la Réforme, le fonctionnement de l'Eglise réformée dans une France laïque, et les principaux contacts possibles avec l'Eglise locale.



Informations

Le coût des « services communautaires » juifs en 2001 à Toulouse		
	Pour les non-adhérents	Pour les adhérents
Brit Mila	550€ (3600F)	183€ (1200F)
Bar Mitsva	76€ (500F)	380€ (2500F)
Mariage	2290€ (15000F)	762€ (5000F)
Décès	1740€ (11400F)	580€ (3800F)

Les tarifs dans l'Eglise Catholique à Toulouse	
Baptême	pas de tarif
Mariage	122€
Sépulture	77€ (parfois reçus et reversés par les Pompes Funèbres)

Des éléments pour réfléchir

Chaque trésorier, chaque Eglise a reçu un dossier « Campagne sur le don » de l'Eglise réformée de France. C'était en 2001. Où se trouve-t-il aujourd'hui ? Sur quelle étagère ? Dans quel tiroir ? Peut-être avez-vous rajouté dans ce dossier les premiers numéros de « la lettre au trésorier » ?

Si vous l'avez ouvert, vous aurez constaté qu'il offre des exemples de prédications, de culte d'offrande, d'études bibliques, et de catéchèse. Avez-vous proposé au pasteur de s'en servir ? Et aux catéchètes de parler d'argent aux enfants et aux ados ?

**Un des textes du « cultes d'offrandes » ,
Où Dieu donne gracieusement,
Et nous offre de donner en réponse :**

Dieu seul peut créer,
Mais il t'appartient de mettre en valeur ce qu'il crée.
Dieu seul peut donner la vie,
Mais il t'appartient de la transmettre et de la respecter.
Dieu seul peut donner de croire,
Mais il t'appartient d'être un signe de Dieu pour ton frère.
Dieu seul peut donner d'espérer,
Mais il t'appartient de redonner confiance à ton frère.
Dieu seul se suffit à lui-même,
Mais il a voulu avoir besoin de chacun de nous.

Une réflexion sur la religion et le don

Pour montrer que nous ne devons pas avoir peur de parler du don :

« Tous les grands systèmes religieux semblent bien articuler, plus ou moins étroitement, trois systèmes du don.
Un système de la circulation et du don vertical entre le monde-autre (...) et celui-ci (...).
Un système du don horizontal entre pairs, frères (...) oscillant du clan à l'humanité (...);
Un système du don longitudinal enfin – ou d'abord- selon le principe de transmission aux descendants ou de dette aux ancêtres du groupe ou de la foi (...). »

Camille Tarot, cité par Jean-Paul Willaime,

dans « La religion, un lien social articulé au don »,
Revue du MAUSS n°22.

Donner, rendre ? Le don et la dette,

Pour parler positivement du don en Eglise comme réponse au don de Dieu :

La dette « négative » : c'est quand on doit, on est en dette et on doit rembourser – sur le modèle du rapport marchand.
La dette « positive » : c'est celle qui n'est pas vécue comme une dette (à rembourser), mais comme reconnaissance : on reconnaît avoir reçu beaucoup sans pour autant ressentir une obligation, mais plutôt un désir de donner.

D'après Jacques T.Godbout,

Le don, la dette et l'identité, La découverte.

**Commandez
dès aujourd'hui
des plaquettes d'animation
financières auprès du secrétariat
de la région (0,05€ pièce)**



LES OBJECTIFS POUR 2005 LE TEMPS DE LA PRÉPARATION

C'est le 8 mai que la Commission régionale des Finances se réunira pour commencer à élaborer le projet de budget 2005, qui sera présenté au Synode régional de novembre. La Commission régionale rencontrera le même jour le Conseil régional. Puis les trésoriers de consistoires et le trésorier régional interrogeront les Eglises locales et leurs Conseils pour savoir si elles acceptent les objectifs proposés. Toutes ces informations devront être rassemblées début juillet pour permettre à la Commission des finances et au Conseil régional de construire un budget plus précis.